



Québec, ce 25 avril 2017

M. Pierre Méthé
Directeur des affaires institutionnelles
Régie de l'Énergie, 800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255, Montréal (Québec)
H4Z 1A2

**PAR COURRIEL ET SDE
SEULEMENT**

Objet : Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité;
Dossier R-3964-2016;
Planification de l'audience.

Monsieur,

Voici les informations demandées relativement à la planification de l'audience débutant le 1^{er} mai prochain.

- 1) La déclaration sous serment au soutien de la preuve de notre organisme sera déposée à la Régie avant ou à l'audience ;
- 2) Nous n'entendons pas soulever de moyens préliminaires ;
- 3) Notre présentation nécessite environ 45 minutes ;
- 4) M. Co Pham, analyste externe, agira à titre de témoin de notre organisme ;
- 5) Temps prévu pour contre-interroger chacun des panels de témoins du Distributeur et ceux des intervenants :
 - Panel 1 du Distributeur : 30 minutes ;
 - Panel 2 du Distributeur : 15 minutes ;
 - Chacun des intervenants : 5 minutes, le cas échéant.
- 6) Temps prévu pour notre plaidoirie : 30 minutes.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Denis Falardeau
Avocat
ACEF de Québec